

**ARRETE MUNICIPAL n° 130/2022  
portant réglementation temporaire  
de circulation et de stationnement  
146 rue du Général de Gaulle**

ChM

**Le Maire de la Commune de HABSHEIM,**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que le Code des Communes et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6.1 ;
- VU le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et suivants, R 411-5, R 411-8, R 411-25 à R 411-28 et L 411-1 à L 411-17 du Code la Route ;
- VU les travaux d'adduction et reprise d'enrobés ;
- VU la demande formulée le 02 octobre 2022, par l'Ets GDKTP 13 rue St Jacques 68110 ILLZACH, représenté par M. Eyyup GEDIK;
- VU l'intérêt général ;

**A R R E T E**

- Article 1<sup>er</sup> :** Du Lundi 17 octobre au vendredi 21 octobre 2022 inclus, la circulation et le stationnement au abords du 146 rue du Général de Gaulle, seront modifiés comme suit :
- La circulation sera alternée par feux tricolores et/ou manuellement selon les besoins du chantier
  - Le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant ;
  - Le dépassement de tous véhicules sera interdit ;
  - La vitesse sera limitée à 30km/h ;
- Article 2 :** La signalisation réglementaire sera mise en place aux endroits appropriés par l'entreprise en charge des travaux.
- Article 3 :** Un mail devra obligatoirement être envoyé le jour du démarrage effectif des travaux, à l'adresse suivante : [r.beltz@mairie-habsheim.fr](mailto:r.beltz@mairie-habsheim.fr), faute de quoi les dits travaux ne pourront commencer.
- Article 4 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.
- Article 5 :** Le présent arrêté fera l'objet d'une publication, et d'un affichage sur les lieux du chantier.
- Article 6 :** Copie du présent arrêté sera transmise à :
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RIXHEIM
  - M. le Président des Brigades Vertes de SOULTZ
  - M. le Lieutenant-Colonel du Groupement des Sapeurs-Pompiers de MULHOUSE-RHIN
  - M. le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de HABSHEIM
  - M. le Responsable du Service Technique
  - M. le responsable du Service des Eaux de la Ville de MULHOUSE
  - M. le Responsable de la Sté GDKTP
  - M. le Responsable de la Police Municipale
  - Affichage

HABSHEIM le 17 octobre 2022  
Gilbert FUCHS  
Maire de HABSHEIM

